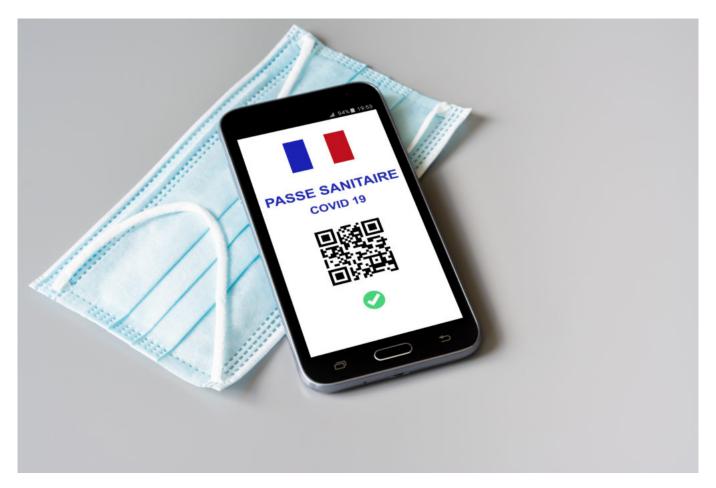


# Les dernières mesures sanitaires applicables en Vaucluse



Les derniers bilans publiés par Santé publique France affichent un taux d'incidence de 49/100.000 habitants dans le département de Vaucluse sur la semaine du 11 octobre 2021, inférieur au seuil d'alerte fixé à 50/100.000 habitants, le taux de positivité en Vaucluse demeure stable à 1%.

Ainsi, 64 personnes sont encore hospitalisées pour Covid-19 en Vaucluse, induisant une tension sur le système de soins à un tel niveau que le "plan blanc" déclenché le 4 août 2021, est maintenu. Malgré la nette amélioration du contexte sanitaire dans le département de Vaucluse et eu égard à l'augmentation du taux d'incidence récemment constatée dans un grand nombre de départements métropolitains, il convient de maintenir les efforts et les moyens de lutte contre la propagation du virus afin d'éviter une quatrième vague de contamination.



## Le port du masque

Le préfet de Vaucluse maintient les mesures visant à limiter la propagation du virus. Ainsi le port du masque reste obligatoire pour les personnes de onze ans et plus en extérieur, dans les situations à forte densité de personnes, lorsque la distance interindividuelle ne peut être respectée et lorsque les temps de contact prolongé sont probables. C'est notamment le cas, en raison de la promiscuité et du brassage de population qu'ils génèrent, pour :

- les rassemblements publics, les zones et files d'attente, particulièrement dans les rues piétonnes, les manifestations de voie publique, les spectacles de rue, les festivals, les concerts en plein-air et les évènements sportifs de plein-air ;
- les marchés de plein air alimentaires et non alimentaires, les foires et brocantes, les ventes au déballage sur la voie publique, les commerces, les centres commerciaux, leurs abords et leurs parkings, les lieux de culte et leurs abords dans un rayon de 50 mètres, en particulier aux heures d'entrée et de sortie des événements et activités qui s'y tiennent;
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants ;
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways) ;
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public. Le port du masque n'est pas obligatoire dans les parcs et jardins, sur les plages et aux abords des plans d'eau et ne s'applique pas aux :
- aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
- aux personnes pratiquant une activité sportive ;
- aux usagers de deux roues.

Par ailleurs, la consommation d'alcool sur la voie publique reste interdite en raison des comportements qu'elle induit et qui ne permettent pas de garantir le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

## Le pass sanitaire

Le pass sanitaire reste obligatoire pour accéder aux établissements suivants :

- les salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usages multiples ;
- les chapiteaux, tentes et structures ;
- les établissements d'enseignement artistique lorsqu'ils accueillent des spectateurs ;
- les salles de jeux, les salles de danse et les bars dansant
- les établissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foireexpositions ou des salons ayant un caractère temporaire
- les établissements de plein air
- les établissements sportifs couverts



- les établissements de culte pour les événements à caractère non cultuel
- les musées et salles destinées à recevoir des expositions à vocation culturelle
- les bibliothèques et centres de documentation
- les compétitions et manifestations sportives soumise à procédure d'autorisation ou de déclaration et qui ne sont pas organisées au bénéfice de sportifs professionnels ou de haut niveau
- les fêtes foraines comptant plus de 30 stands ou attractions.
- · Les restaurants et débits de boissons
- les foires et salons professionnels.
- Les services et établissements de santé,

## **Exceptions**

Les établissements suivants qui accueillent des professionnels du transport routier dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle ne sont pas concernés par l'application du pass sanitaire, il s'agit des établissements :

- Le Mistral Les Gresses Basses RN7 84840 LAPALUD
- Le Relais La Fanélie Les Gresses Basses RN7 84840 LAPALUD
- Le Relais du Soleil RN7 84350 COURTHEZON
- Aire de Mornas des Adrest A7 84550 MORNAS
- Aire de Mornas Village A7 84550 MORNAS
- Aire de Sorgues A7 84700SORGUES
- Aire de Morières A7 84310 MORIERES-LES-AVIGNON

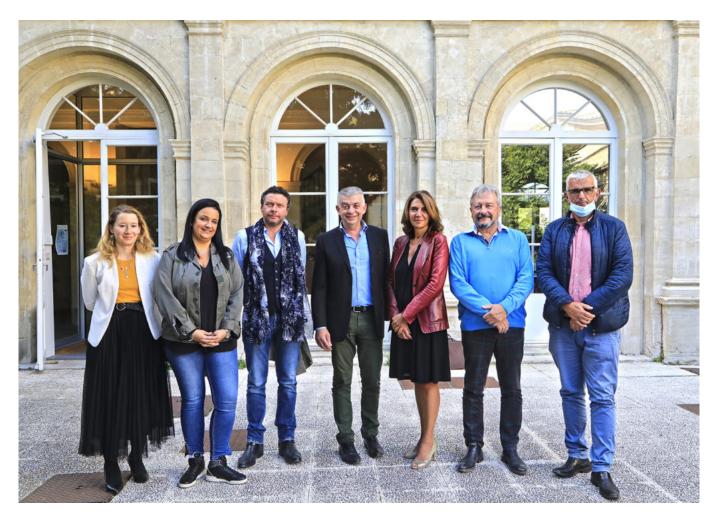
L'accès à ces établissements par ces professionnels est toutefois subordonné à la présentation d'un justificatif professionnel. S'agissant de l'allègement du protocole actuellement applicable et du port du masque dans les établissements scolaires, une instruction est en cours au niveau national par le ministère de la Santé. Ce dernier se prononcera dans les jours qui viennent sur la base de l'évolution du taux d'incidence, mais également des autres indicateurs sanitaires, dont les chiffres d'hospitalisations et en réanimation.

L.M.

# Pierre Gonzalvez, nouveau président de



# 'Vaucluse Provence Attractivité'



Pierre Gonzalvez, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse et président de la commission Attractivité du territoire, a été élu, ce lundi 18 octobre 2021, président de Vaucluse Provence Attractivité. Il succède ainsi à Maurice Chabert.

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse et cinq conseillers départementaux siègent aussi au sein du conseil d'administration de l'agence. Ont également été élus au sein du nouveau bureau de Vaucluse Provence Attractivité: Christelle Jablonski en tant que vice-présidente (vice Présidente du Conseil départemental), Gilles Ripert en tant que vice-président (président de la Communauté de communes du pays d'Apt Luberon); Patrice Mounier en tant que vice-président (président de la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat); Frédéric Rouet en tant que Secrétaire (vice-Président de la Communauté de communes Ventoux Sud) et Florelle Bonnet en tant que secrétaire adjointe (Conseillère



## départementale).

« Je suis très heureux de présider l'agence Vaucluse Provence Attractivité que j'ai portée sur les fonts baptismaux en tant que vice-Président et vue grandir depuis 2017. Je poursuivrai le travail engagé par VPA pour accentuer encore davantage le rayonnement du Vaucluse auprès des clientèles touristiques dans le cadre du Schéma départemental touristique 2020-2025, auprès des investisseurs français et internationaux, et des talents», a déclaré Pierre Gonzalvez au cours de ce premier conseil d'administration.

Issue de la fusion entre Vaucluse développement et Vaucluse tourisme en 2017, l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité est née d'une volonté partagée entre le Conseil départemental, les EPCI, les chambres consulaires et des organismes privés et publics en vue d'accroître le rayonnement du territoire de Vaucluse. Instance partenariale, l'agence est administrée par un conseil d'administration composé de 32 membres issus de plusieurs collèges.

L.M.

# Sept collèges du Vaucluse goûtent à l'opération 'Au pré de l'assiette'



Ecrit par le 10 novembre 2025



Du 11 au 15 octobre, le Conseil départemental de Vaucluse et l'association nationale Agrilocal mettent à l'honneur les producteurs et les cuisiniers vauclusiens de la restauration collective.

Sept collèges et deux communes cuisineront, selon la formule qu'ils ont choisie, soit un repas 100% local, soit proposeront au moins un produit spécifique du terroir par jour dans la semaine, commandé via la plateforme Agrilocal84.fr. A cette occasion, un jeu-concours destiné aux collégiens sera également organisé sur l'heure du déjeuner pour tenter de gagner le livre de recettes 'Cuisiner local à la maison !' offert par l'association nationale Agrilocal. En compléments de ce lot, le Conseil départemental de Vaucluse et le Comité de promotion des produits du Vaucluse offriront aux gagnants des cagettes de produits locaux et des fiches découvertes des produits vauclusiens. Destinées aux collégiens, elles valorisent quatre produits phares du Vaucluse : le safran, le berlingot de Carpentras, l'ail de Piolenc et le Muscat AOC du Ventoux.

## Promouvoir la proximité

Promouvoir l'accès à une alimentation de qualité et valoriser le manger local, tels sont les enjeux de l'initiative 'Au pré de l'assiette » sous la houlette d'Agrilocal. La plateforme de mise en relation gratuite et immédiate entre les acheteurs publics de la restauration collective (collèges, écoles primaires, maisons



de retraite, lycées, etc.) et des fournisseurs locaux (producteurs agricoles, artisans, etc.) se veut un outil au service des territoires. S'appuyant sur quatre compétences dévolues aux Départements : social, éducation, tourisme et solidarité territoriale, Agrilocal incite à la commande de produits sains, frais et diversifiés répondant aux exigences nutritionnelles de la restauration collective.

#### +154% de chiffre d'affaires

Sur les 7 premiers mois de 2021, le chiffre d'affaires de la plateforme est à +154% par rapport à 2020 et à + 26,2% par rapport à 2019. 34 collèges sont inscrits sur la plate-forme ainsi que 12 lycées et autres structures (associations, chambre consulaires...), 36 communes et intercommunalités, deux hôpitaux et quatre EPHAD, 13 autres structures (associations, restauration privée). 120 acheteurs et 249 fournisseurs sont inscrits sur Agrilocal84.fr, impulsé en 2014 par le Département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et la Chambre des métiers et de l'artisanat.



Collège Diderot à Sorgues. Crédit photo: Conseil départemental de Vaucluse



## 1600 collégiens concernés en Vaucluse

7 collèges, 1 600 collégiens et 2 600 élèves des écoles primaires étaient ou seront concernés par cette opération 2021 :

- Collège Denis Diderot à Sorgues : lundi 11 octobre à 15h50
- Collège Gérard Philipe à Avignon : lundi 11 octobre à 15h20
- Collège Jean-Bouin à L'Isle-sur-la-Sorgue : mardi 12 octobre à 15h55
- Collège Jules Verne au Pontet : mardi 12 octobre à 15h50
- Collège Joseph Vernet à Avignon : jeudi 14 octobre à 15h20
- Collège Barbara Hendricks à Orange : vendredi 15 octobre à 15h50
- Collège Jean Brunet à Avignon : vendredi 15 octobre à 15h50

# Le Vaucluse a sa pistache bio



Ecrit par le 10 novembre 2025



Le domaine <u>Chante Coucou à la Bastidonne</u>, près de Pertuis, est une des premières exploitations en France et en Provence à avoir planté des pistachiers.

Cette exploitation agricole est pionnière en matière de pistachiers bio : plus de 1 400 arbres plantés sur quatre hectares. Les premiers fruits seront récoltés en 2023. La réintroduction de la pistache en Vaucluse, pourtant cultivée en Provence depuis l'époque romaine, sera « bénéfique pour l'économie locale mais aussi pour l'environnement », juge Christian Mounier, Vice-président du Conseil départemental, venu saluer les propriétaires « dont le projet reflète bien l'ambition du Département en matière de développement agricole. »

## Le local plutôt que la Californie

« Ayant trouvé des pistachiers sauvages sur nos terres, nous nous sommes lancés dans l'aventure et avons planté 4 hectares de parcelles expérimentales avec plusieurs variétés de pistachiers et de portegreffe. Nous menons ces vergers, comme les oliviers et les truffiers en agriculture biologique »,



expliquent les propriétaires du domaine qui produisent également de l'huile d'olive bio et des truffes bio.

Réintroduire la culture du pistachier peut être une alternative pour les agriculteurs en recherche de diversification face au réchauffement climatique. « De plus, aujourd'hui, la pistache vendue ou utilisée dans les recettes en France, vient principalement de Californie. Une production locale pourra être source d'économie de transport et donc de carbone et pourra favoriser l'économie locale, comme la relance de l'olivier et de l'amandier en Provence, ces dernières années » expliquent les propriétaires.



Le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, Christian Mounier, en visite au domaine.

### Association 'Pistache en Provence'

Avec d'autres passionnés agriculteurs ou transformateurs ayant besoin de pistaches, le domaine est à l'origine d'une association : 'Pistache en Provence'. Cette dernière soutient les agriculteurs désireux de se lancer dans cette aventure afin de promouvoir et défendre la pistache en Provence. L'association



favorise tous échanges dans le but de développer une synergie chez ses membres, de fédérer les projets, de partager et promouvoir l'apport de compétences diversifiées sur le pistachier. Elle travaille en lien étroit avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

#### Plusieurs variétés

« Nous avons planté plusieurs parcelles avec différentes variétés de pistachiers (espagnole et grecque) et plusieurs variétés de porte-greffe: 4 hectares et 1400 arbres. Nous les menons en agriculture biologique. Nous sommes également parcelles expérimentales pour la <u>Société du Canal de Provence</u> qui a souhaité nous accompagner et tester sur nos parcelles différents types d'irrigation pour cette nouvelle culture (enterrée, en l'air,...) ainsi que des nouvelles stations connectées (météo, capture de données hydrométriques, historique des données, typologie de la terre,....) et son application mobile qui synthétise toutes ces données et permet de nous guider dans l'entretien des parcelles. »

# Biogroup met la main sur Bio-Santis dans le Vaucluse



Ecrit par le 10 novembre 2025



Biogroup, deuxième groupe européen de biologie médicale avec un chiffre d'affaires de 1,7Md€ acquiert l'intégralité des titres de Bio-Santis. Ce dernier est un acteur incontournable de la biologie médicale avec 14 laboratoires situés à Avignon et dans la région.

Son adossement à Biogroup est une étape clé dans la poursuite de son développement et permet à Biogroup de continuer à étendre son maillage territorial dans le sud de la France. Fondé en 1995 par le Docteur Raymond David, Bio-Santis s'est orienté dès sa création vers la qualité d'exécution et fut le premier laboratoire français de biologie médicale à avoir été accrédité à 100% par le Cofrac. Réalisant un chiffre d'affaires d'environ 15M€, Bio-Santis s'est fortement développé ces dernières années et exploite aujourd'hui 14 sites dans le Vaucluse et le Gard. Le cabinet Reboul & associés (Guillaume Reboul étant originaire d'Avignon) est intervenu sur cette acquisition. CIC Conseil est intervenu en tant que conseil financier exclusif à la cession.

Bénéficiant d'un plateau technique hautement automatisé et d'une unité technique spécialisée en mycologie et parasitologie, le groupe Biogroup traite de grands volumes d'analyses. Après de nombreuses approches reçues par les majors de la biologie médicale, les associés ont pris la décision d'adosser Bio-Santis à Biogroup afin d'accélérer son développement. Fondé en 1998 par le Dr. Stéphane Eimer qui reste, aux côtés de la famille belge De Raedt-Verheyden, actionnaire majoritaire, Biogroup est



Ecrit par le 10 novembre 2025

un acteur leader en France, en Belgique et au Luxembourg de la biologie médicale, deuxième acteur européen et est aux premières loges de la lutte contre le Covid-19. Biogroup exploite plus de 900 sites de biologie médicale situés et compte plus de 10 000 collaborateurs dont environ 1000 biologistes.

L.M.

# Salon Roc d'Azur : vitrine internationale pour le VTT en Vaucluse





Jeudi 7 octobre, Pierre Gonzalvez, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse et président de la commission Attractivité du territoire, s'est rendu sur le stand vauclusien du salon Roc d'Azur pour l'inaugurer et rappeler combien la filière est porteuse pour le département.

L'agence départementale Vaucluse Provence attractivité (VPA) a convié non seulement le réseau des partenaires de <u>La Provence à Vélo</u> qui font vivre quotidiennement l'offre, toujours grandissante du VTT en Vaucluse, mais également des professionnels (hébergeurs, équipementiers et artisans de bouche) pour rencontrer un public connaisseur et amateur de sensations fortes.

#### Vous avez dit Roc d'Azur?

Il s'agit là du premier évènement VTT au monde, avec plus de 20 000 participants, près de 200 exposants et 150 000 visiteurs sur 5 jours. Depuis 2014, Vaucluse Provence Attractivité se rend à ce salon incontournable organisé du 7 au 10 octobre à Fréjus (Var). Un rendez-vous pour explorer la pratique du VTT sous toutes ses formes. Toute la filière est représentée dans sa diversité (matériel, textile, accessoires, diététique du sport, tourisme...). Les plus grandes marques viennent présenter leurs dernières nouveautés et offrent la possibilité de tester gratuitement différents modèles. Sans oublier la présence de champions venus à la rencontre de leurs fans sur les stands et dans les allées du salon.

#### Vaucluse : terre d'excellence du vélo

Dès 2004, le territoire montre une volonté forte de faire du Vaucluse une terre d'excellence du vélo en s'inscrivant dans le cadre d'un tourisme vert et durable. « Le Vaucluse est un terrain de jeu propice à la pratique du vélo: climat et ensoleillement exceptionnel, massifs, montagnes, villages perchés, forêts offrent des conditions inégalables », explique VPA. Le Luberon, le Ventoux, les Dentelles de Montmirail..., ces endroits emblématiques permettent de s'illustrer dans les différentes pratiques (cyclotourisme, vélo sportif, VTT... et même <u>Gravel</u> depuis peu). « Sportifs aguerris, itinérants ou baladeurs du dimanche peuvent se challenger en réalisant un exploit sportif comme l'ascension du Mont-Ventoux ou savourer le plaisir d'une balade entre amis ou en famille. L'offre en Vaucluse est très diversifiée et ravit tout un chacun, habité par une envie de nature, de ressourcement et d'expériences nouvelles au vert », conclue l'agence départementale.

Lire aussi : le Département consacre Rasteau comme chef de file du Gravel bike

## Les partenaires présents

Cette année pour la première fois, l'agence et ses partenaires représenteront le Vaucluse avec des professionnels très impliqués dans la filière vélo. Cette invitation est le résultat d'un travail partenarial intense et en constante évolution avec des chefs d'entreprises mobilisés et créatifs. Ceux-ci jouent un rôle d'ambassadeur pour faire rayonner la destination en France et au-delà des frontières. Sont présents sur le stand du Roc d'Azur vauclusien : les hébergeurs le Nesk, Escapade vacances, Léo Lagrange, l'équipementier Cicada Concept, les jus de fruits Kookabarra et la brasserie artisanale du Mont Ventoux.



Le stand se trouve à côté de celui de <u>Race Company</u>, une entreprise implantée dans le Luberon, acteur majeur du VTT.

# Les chiffres de la vaccination en Vaucluse



En Vaucluse, le déploiement de la campagne de vaccination Covid-19 a débuté le 18 janvier 2021. Depuis son lancement, 418 595 personnes ont été vaccinées au sein du département, soit 74.6% de la population, dont 406 857 ayant reçu leur seconde injection. À ce jour, près de 86.7% de la population éligible à la vaccination a reçu au moins une dose.

Face à la hausse significative du nombre de personnes vaccinées, un réaménagement des centres de vaccination est actuellement opéré. Aujourd'hui, 21 centres de vaccination sont déployés en Vaucluse



(voir carte ci-dessous). Certains horaires sont réaménagés afin d'adapter l'offre de vaccination au besoin réel de la population aujourd'hui majoritairement vaccinée. Les prises de rendez-vous se font en ligne sur <u>sante.fr</u>. « Néanmoins, si le nombre de personnes vaccinées est relativement élevé en Vaucluse, il demeure indispensable de rester prudent et de maintenir les efforts en respectant les gestes barrières. Afin de limiter les risques de contamination, le port du masque reste nécessaire dans les milieux clos et à l'extérieur lorsque la distanciation de plus de 2 mètres est impossible », rappelle le préfet de Vaucluse.

## **Dispositif 'Aller-vers'**

Les centres de vaccination, au-delà de l'accueil du public sur site, poursuivent et renforcent le dispositif 'Aller-vers' et leurs opérations vaccinales auprès des publics vulnérables et fragiles au sein du département :

- une équipe mobile préfecture de Vaucluse <u>ARS PACA</u> avec l'appui du <u>SDIS</u> et de l'Ordre des médecins a été mise en place afin d'aller au plus près des personnes les plus éloignées. Au total, elle a permis de réaliser plus de 1700 vaccinations dans 25 communes (situées dans 5 <u>EPCI</u>);
- le <u>vaccinobus</u> porté par la Région est déployé depuis le 29 mars et poursuit son action ;
- la mobilisation de l'équipe sanitaire mobile dans les structures précarité perdure.

Ces dispositifs sont engagés dans les territoires ruraux et sont déployés dans les 'Quartiers politiques de la ville'.

# 'Vax seniors' et écoliers

La campagne 'Vax seniors' se poursuit également auprès des personnes âgées de plus de 80 ans, non vaccinées. Des courriers leur sont adressés afin de les informer des différents moyens mis en place. Enfin, la vaccination se poursuit au sein des établissements scolaires. Afin d'accompagner les élèves dans la réalisation de leur schéma vaccinal, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre sur le département :

- réservation de créneaux dans un centre de vaccination à proximité de l'établissement ;
- déplacement d'une équipe mobile ;
- permanences assurées par le vaccinobus.

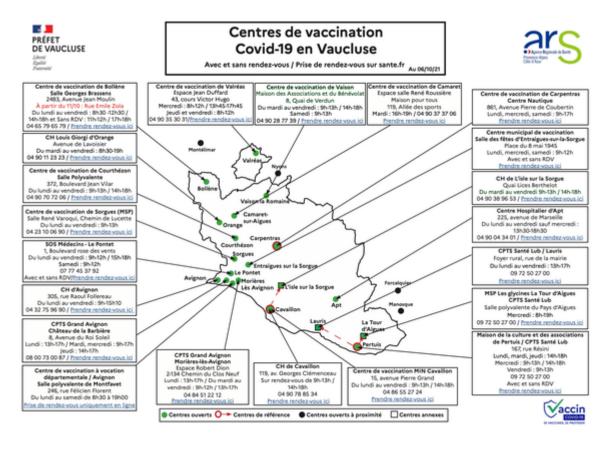
## Rappel vaccinal

D'autre part et d'une manière générale, pour renforcer ou prolonger l'immunité conférée par un vaccin, « il est nécessaire de procéder à un ou plusieurs rappels. En effet, avec le temps, le taux d'anticorps présents dans l'organisme diminue, ainsi que la protection vaccinale. Afin de maintenir la bonne efficacité des vaccins contre le Covid-19, les scientifiques recommandent l'administration d'un rappel vaccinal pour les personnes les plus à risque », expliquent la préfecture de Vaucluse et l'ARS Paca. Sont éligibles à ce rappel depuis septembre 2021 :



- les personnes de plus de 65 ans ou « à risque » 6 mois après la réalisation de leur schéma vaccinal;
- les personnes vaccinées avec du Janssen 4 semaines après leur injection ;
- les personnes immunodéprimées 3 à 6 mois après leur dernière injection.

Ce rappel s'effectue avec un vaccin à ARN messager en centre de vaccination, au cabinet médical, en officine ou par une infirmière. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour effectuer la dose de rappel au sein des centres de vaccination.



L.M.

# 'All ride VTT Luberon' annulé en raison de



# dégradations des zones de stationnement



L'édition 2021 du « <u>All ride VTT Luberon</u>« , prévue le dimanche 24 octobre, est annulée suite à des événements récents « indépendants de la volonté » des organisateurs.

« La dégradation délibérée de nos zones temporaires de stationnement ne nous permet plus d'accueillir les participants dans les conditions de sécurité nécessaires : accès pour les secours, dispositions Vigipirate, bonne cohabitation des flux entre véhicules et vélos, etc... », déclare les trois organisateurs : VTT Luberon, le Parc naturel régional du Luberon et le centre de vacances Léo Lagrange de Buoux. Rendez-vous phare de l'espace VTT Provence Luberon Lure, labélisé 'Grande traversée' VTT de Vaucluse, cet événement sportif et convivial se tient depuis 9 ans au départ d'un site historique emblématique au cœur du Luberon, le château de l'environnement à Buoux.

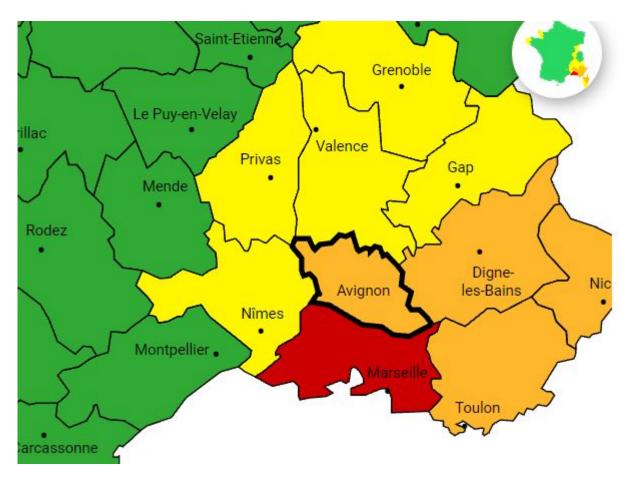
Les organisateurs, conjointement avec les nombreux bénévoles, les partenaires et les 6 communes concernées, avaient pourtant « tout mis en œuvre pour accueillir les passionnés de VTT, et mis en place le stationnement avec des parkings sécurisés pour les 800 participants et leurs familles. » Un désagrément qui intervient à quelques jours de l'événement, ne laissant pas suffisamment de temps pour trouver des « solutions alternatives de parking, trop coûteuses et longues à mettre en place. »

Les inscriptions des participants déjà validées seront rapidement et entièrement remboursées et les organisateurs espèrent pouvoir retrouver le public en 2022, « plus sereinement... »

L.M.



# Intempéries : le Vaucluse toujours en vigilance orange



Le Vaucluse est placé depuis ce dimanche 3 octobre, 16 heures, en vigilance orange en ce qui concerne les orages et inondations. L'épisode cévenol en « nette atténuation », a permis la levée de l'alerte sur la Lozère, le Gard et l'Ardèche. Toutefois, la vigilance orange demeure pour le Vaucluse, le Var, les Alpesde-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône. La préfecture de Vaucluse publie aujourd'hui un point de situation : « hier entre 21h30 et 22h30 environ 300 appels reçus, 30 interventions des sapeurs pompiers et une toiture embrasée suite à un impact de foudre avec 4 personnes relogées. »

Les pluies cévenoles, système pluvio-orageux, se décalent vers l'Est. Météo France informe : « il faudra alors être attentif aux cumuls sur la Drôme, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Var. Cette situation





fortement orageuse en Paca se poursuivra ce lundi. À noter que comme lors de tout évènement méditerranéen d'automne, il convient de se tenir régulièrement informé de l'évolution de la situation, des éléments d'aggravation pouvant survenir rapidement : <a href="https://vigilance.meteofrance.fr/fr">https://vigilance.meteofrance.fr/fr</a>«



Météo France

L.M.